



**LOI RETRAITE  
NON, À SON APPLICATION !  
RETRAIT !**



## Partout, mobilisés jusqu'au 6 juin !

**Anticonstitutionnelle ? La proposition de loi du groupe LIOT visant à abroger le report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans affole la petite majorité présidentielle. La CGT Finances Publiques ne tourne pas la page !**

Alors que Macron et ses ministres se pavanent devant les caméras pour prêcher la bonne parole libérale, la détermination de la CGT ne faiblit pas.

Après l'utilisation du 49.3, du rejet du RIP, voilà qu'Elisabeth Borne s'affaire à expliquer une soi-disant anti-constitutionnalité de la PPL du groupe LIOT au titre de l'article 40 de la Constitution.

**Serait-ce la peur qui s'exprime ?**

**OUI ce projet de loi serait une nouvelle étape pour stopper et rejeter leur réforme des retraites.**

**OUI ce projet a de véritables chances d'aboutir par le vote des députés !**

Le 8 juin, cette proposition de loi sera étudiée à l'Assemblée nationale ; les députés doivent comprendre que les salariés ne tournent pas la page et que **leur vote sera scruté à la loupe.**

**Deux ans de plus, c'est toujours non !**

La CGT Finances Publiques 86 appelle :

- Les agents à s'inscrire dans les actions menées dans la Vienne, avec l'union départementale 86 et les unions locales pour continuer à faire entendre notre voix

lors des événements publics et réaffirmer notre opposition à cette réforme

- A continuer d'accompagner les déplacements de nos députés, des ministres et du président Macron
- A démontrer que la démocratie est encore vivante et que l'intérêt commun vaut mieux que l'individualisme ( 20000 manifestants pour sauver les retraites mais 96000 visiteurs du festival des food-trucks !!)

**Dans sa parade, le roi Macron fait son cinéma. Changeons le scénario, battons-nous au quotidien, manifestons et crions notre colère à chaque instant.**

**Ensemble faisons du 6 juin le jour le plus long de son quinquennat et débarquons sa réforme pour Gagner le Progrès et la Démocratie Sociale.**

